

Présents :

Mmes Pascale CIEPLAK, Nadège DUMAS-MARROUFIN, Isabelle MORIN, Céline BLADIER SIGAUD et Odile RUIZ.

Mrs Jacques LORBLANCHET, Jean-François LESCURE, Olivier FRANCOIS, Philippe FERNANDEZ, Fabrice MOUNAL et Benoit BERGUES

Absents ayant donné procuration :

Joël GREZES ayant donné procuration à Céline BLADIER-SIGAUD.

Serge JAMMES ayant donné procuration à Jean-François LESCURE

Michel ARBITOURER ayant donné procuration à Pascale CIEPLAK

Conseillère absente : Sandrine COURATIER

Secrétaire de séance : Nadège DUMAS-MARROUFIN

Ordre du jour

- Participation pour les sorties d'initiation "Ski" au Lioran des écoles de Girac et Tauriac
- Révision des loyers des appartements locatifs
- Protection Foudre Eglise
- Mise en place C.I.A. (Complément Indemnitaire Annuel)
- Prolongation contrat Agent Technique Territorial non titulaire
- Attribution « Indemnité de Conseil » au comptable du Trésor
- Informations et questions diverses

La séance est ouverte à 20h30

Participation pour les sorties d'initiation "Ski" au Lioran des écoles de Girac et Tauriac

27 enfants de Puybrun avec 40 euros par enfant soit un total de 1.080,00 euros.

Le conseil donne son accord

Révision des loyers des appartements locatifs

Révision des loyers des appartements locatifs selon l'indice INSEE : augmentation de 8 à 10 euros pour les locations.

Le conseil donne son accord

Protection Foudre Eglise

Le parafoudre n'est pas aux normes. Attente de devis pour mise en conformité

Mise en place C.I.A. (Complément Indemnitaire Annuel)

En attente de plus d'informations

Prolongation contrat Agent Technique Territorial non titulaire et Rédacteur non titulaire

Prolongation contrat agent technique territorial non titulaire : contrat de 35 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 3 mois.

Prolongation contrat Rédacteur non titulaire : contrat de 25 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 4 mois.

Attribution « Indemnité de Conseil » au comptable du Trésor de Saint-Céré

Ce n'est pas obligatoire.

Le conseil est contre le versement de cette indemnité notamment en argumentant la fermeture de la Trésorerie de Bretenoux occasionnant de nombreux désagréments

Informations et questions diverses

- Service de dématérialisation des marchés confié au Centre de Gestion
- Formation CACES d'un agent communal : 678 Euros TTC pour deux jours. Le conseil est favorable.
- SDIS : augmentation de la participation de Puybrun de 1.300 Euros pour 2019 prise en charge par la Communauté de Communes CAUVALDOR
- Compte rendu du tribunal pour une habitante n'ayant pas réglé eau et assainissement : annulation des dettes de cette personne par le tribunal.
- Recensement 2017 : population recensée = 1005 habitants sur la commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

